

La publication du calendrier des concours et examens professionnels est faite **en fin d'année** (novembre-décembre) suite au

recensement des besoins

effectués auprès de toutes les structures publiques territoriales affiliées ou non au

Centre de Gestion

(Communes, Caisses des Écoles, CCAS, EPCI, Communautés d'Agglomération, etc.).